



Licitation sur succession

Par **ED DELET**, le **20/09/2016** à **22:34**

Bonjour,

Je suis co-heritier(2) dans un succession comptant des bien immobiliers (3biens).

Ma part totale apres avis de valeur s'éleverait à 150000€

J'envisage de racheter la part du co-heritier mais quels sont a la fois:

-les frais de notaires appliqués (emoluments et autres)

-les droits fiscaux et autre à payer

un détail par ligne serait souhaitable

Ces couts ne vont ils pas faire double "emploi" avec les frais successoraux (emoluments notaires, droits fiscaux, frais de partage, attestation propriete etc etc) ?

D'autre part puisqu'il y a plusieurs biens les frais et droits seront calculés à l'unite immobiliere ou sur ma part.

merci de votre reponse